



## **FORMATION**

### **"Organiser l'entretien professionnel obligatoire dans son association sportive "**

#### **Objectifs pédagogiques :**

- Situer les enjeux et les objectifs de l'entretien professionnel au regard de la nouvelle réforme de la formation professionnelle du 5 mars 2014
- Identifier les différentes étapes et les outils de mise en œuvre de l'entretien professionnel

#### **Contenus de la formation :**

- L'entretien professionnel: un des outils de la réforme du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle
  - Origine, enjeux et objectifs de la réforme du 5 mars 2014
  - Entretien professionnel : définition, explication et cadre législatif
  - Mise en application dans les associations sportives
- Les différentes étapes de mise en œuvre de l'entretien professionnel
  - Préparation de l'entretien professionnel par l'employeur et le salarié (les supports de préparation, émergence d'un projet professionnel, projet associatif, stratégie de développement)
  - Déroulement d'un entretien (projet partagé, questionnement et animation de l'entretien)
  - Mise en œuvre concrète et suivi des décisions prises lors de l'entretien (plan d'actions de formation, financement, bilan et traçabilité des entretiens)

#### **Coût de la formation :**

- Frais pédagogiques :
  - Gratuits pour les bénévoles car pris en charge par nos partenaires (un chèque de caution de 50,00 € est demandé avec la fiche d'inscription. Il sera rendu à la fin de la formation)
  - 70 € pour les salariés (prise en charge possible par l'Opca de l'association)
- Les frais annexes (transport, restauration...) sont à la charge des stagiaires

#### **Durée, dates et lieux de formation :**

- 6 heures de formation réparties en 2 modules de 3 heures
- Format après-midi, de 14h à 17h00 : **21/09 ET 5/10** au CROS Centre, Fleury-les-Aubrais
- Format soirée, de 18h30 à 21h30 : **16/11 ET 30/11** au CROS Centre, Fleury-les-Aubrais

### Les plus de la formation

- Les supports et outils utilisés sont adaptés au mouvement associatif sportif
- La formation alterne des temps de théorie, d'échanges et de mise en pratique
- Chaque participant pourra bénéficier à la demande et selon ses besoins de conseils et d'un accompagnement après la formation
- Il est possible de dispenser la formation en intra à la demande d'une association (minimum de 7 participants)

### Contact

CROS Centre – Pôle formation

02.38.49.88.52 – Email : [formation.centre@franceolympique.com](mailto:formation.centre@franceolympique.com)